

COMITÉ DE PARENTS – COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE DU COMITÉ DE PARENTS DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES TENUE LE MARDI 12 FÉVRIER 2013, AU MISTRAL, À MONT-JOLI (CP-12-13-105R)

Étaient présent(e)s à la réunion du comité de parents le 12 février 2013 :

Mesdames :

Katerine Lagacé	Substitut de l'école des Merisiers
Élisabeth Beaudoin	Déleguée de l'école Langevin, agente à l'information et commissaire-parent
Avrile Gagné	Déleguée de l'école de la Rose-des-Vents
Nancy Ouellet	Déleguée de l'école du Mistral
Annie Fournier	Déleguée du comité consultatif EHDAA
Cathy Laurian	Substitut de l'école Saint-Jean
Karène Langlois	Substitut de l'école du Portage
Nadia-Julie Bernier	Déleguée de l'école du Portage
Véronique Desborbes	Substitut de l'école des Alizés

Messieurs :

Pascal D'Astous	Délegué de l'école de l'Écho-des-Montagnes–Lavoie, président
Martin Veillette	Délegué de l'école de l'Aquarelle, vice-président
Serge Poulin	Délegué de l'école Boijoli, relationniste
Sylvain Gagné	Délegué de l'école des Alizés
Claude Brassard	Délegué de l'école de Sainte-Luce–des Bois-et-Marées–Lévesque
Yve Rouleau	Délegué de l'école des Sources, trésorier
Michel Pineault	Délegué de l'école Paul-Hubert
Nelson Bussièrés	Délegué de l'école Norjoli, délégué au comité de transport
Sébastien Dumais	Délegué de l'école du Rocher–D'Auteuil
Jean-Xavier Lajeunesse	Délegué de l'école des Hauts-Plateaux
François Gagnon	Substitut de l'école du Havre–Saint-Rosaire

Absences : (*motivée)

Anik Sirois *	Déleguée de l'école de la Colombe
Marie-Noëlle Albert *	Déleguée de l'école du Grand-Pavois
Luc Lavoie*	Délegué de l'école Élisabeth-Turgeon
Dominique Perron	Délegué de l'école des Beaux-Séjours
Katie Bérubé *	Déleguée de l'école des Cheminots, secrétaire et commissaire-parent
Jérôme Saucier	Délegué de l'école de l'Estran

1.0 OUVERTURE DE LA RÉUNION ET PRÉSENCE (19 h 05)

M. Pascal D'Astous, président, souhaite la bienvenue à tous et toutes et déclare l'assemblée ouverte.

2.0 VISITE DE L'ÉCOLE DU MISTRAL DE MONT-JOLI

Les membres du comité de parents ont pu visiter le minizoo Le Mistral Sauvage, la toute nouvelle salle de spectacle René-Dupéré–Desjardins et les laboratoires de science et technologie de l'école du Mistral accompagnés par trois enseignants très accueillants et très heureux de nous faire découvrir leur école et son dynamisme.

M. D'Astous remercie Mme Ouellet, déléguée du Mistral d'avoir organisé la visite ainsi que les enseignants-guides.

3.0 NOMINATION D'UN SECRÉTAIRE DE RÉUNION

CP-12-13-105R-40

Il est proposé par M. Yve Rouleau appuyé par Mme Nancy Ouellet de nommer Mme Élisabeth Beaudoin comme secrétaire de réunion.

4.0 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (20 h)

Les points suivants sont ajoutés à l'ordre du jour :

13.0 Divers

13.1 Politique d'accommodement

13.2 Pétition FCPQ

13.3 Comité MELS-3S

CP-12-13-105R-41

Il est proposé par Mme Nancy Ouellet appuyé par Mme Cathy Laurian d'adopter l'ordre du jour de la présente réunion, avec les ajouts au point 13.0 Divers. Accepté unanimement.

5.0 LECTURE ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

5.1 LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 13 NOVEMBRE 2012

Le procès-verbal de la réunion du 13 novembre 2012 n'étant pas encore disponible sera approuvé lors d'une prochaine rencontre.

5.2 LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 8 JANVIER 2013

CP-12-13-105R-42

Il est proposé par M. Martin Veillette appuyé par M. Sébastien Dumais d'adopter le procès-verbal de la réunion du 8 janvier 2013 tel que présenté. Accepté à l'unanimité.

6.0 CONSULTATIONS

6.1 Point d'information sur consultations antérieures et suivi.

Retour de la Commission scolaire sur la *Politique de dotation des ressources humaines* où il a été spécifié comme proposé : Ne pas avoir été disponible pour une période d'une année pour des motifs autres que des études à plein temps ou en lien avec des responsabilités familiales ou une maladie grave.

6.2 Règles de passage au primaire et secondaire, document E153-3 – Année scolaire 2013-2014

Les représentant(e)s et substituts présents à la réunion du comité de parents sont consultés conformément à la Loi sur l'instruction publique sur les *Règles de passage du primaire au secondaire et du 1er cycle du secondaire au 2e cycle du secondaire – année scolaire 2013-2014 de la Commission scolaire des Phares*. Aucune modification apportée au document 2013-2014 en comparaison avec celui adopté pour la présente année scolaire 2012-2013

COMMENTAIRES ET/OU SUGGESTIONS

• Page 8, point 2.1 : principes et encadrements légaux :

Ici encore, au secondaire, peu ou pas de place semble accordée au parent. Le parent est-il impliqué ou avisé de la décision à la toute fin?

En bref, ce qui sort du document est l'absence d'implication souhaitée de la part du parent. Tout semble se décider, se valider par l'équipe-école. Serait-il à propos que l'on parle d'équipe-école-parent? Et le jeune dans tout ça?

Considérant que les représentants et substituts présents considèrent l'importance de l'implication des parents dès le tout début du processus d'évaluation aux fins de classement, et prioritairement celle des parents d'élèves HDAA;

CP-12-13-105R-43

Tel que proposé l'an dernier, il est proposé par M. Martin Veillette, appuyé par M. Jean-Xavier Lajeunesse d'accepter le document de consultation E153-3 sur les Règles de passage du primaire au secondaire et du 1^{er} cycle du secondaire au 2^e cycle du secondaire pour l'année scolaire 2012-2013 tel que présenté, et de demander à la Commission scolaire des Phares que les parents, en priorité ceux d'élèves HDAA, soient davantage impliqués dans le processus d'évaluation aux fins de classement, et ce dès le début du processus par l'équipe-école. Adopté à l'unanimité.

6.3 Objectifs, principes et critères de répartition des ressources financières 2013-2014, document F102-3

Les représentant(e)s et substituts présents à la réunion du comité de parents sont consultés, conformément à la Loi sur l'instruction publique (article 275), sur les *Objectifs, principes et critères de répartition des ressources financières 2013-2014 à la Commission scolaire des Phares*.

Aucune modification apportée au document 2013-2014 en comparaison avec celui adopté pour la présente année scolaire 2012-2013.

CP-12-13-105R-44

Il est proposé par M. Martin Veillette appuyé par M. Michel Pineault d'adopter le document F102-3 relatif aux objectifs, principes et critères de répartition des ressources financières pour 2013-2014 tel que présenté. Adopté à l'unanimité.

7.0 RENCONTRE AVEC M. MARC GIRARD

Le comité exécutif du comité de parents à rencontrer M. Marc Girard, directeur des Services des ressources financières qui nous informe que les allocations budgétaires seront les mêmes pour les conseils d'établissement et le comité de parents malgré les compressions de près de 6 M\$ pour la CSDP. Une réflexion est amorcée concernant la gratuité du transport scolaire du midi.

Il est demandé de transmettre les états financiers des conseils d'établissement au plus tard le 30 août 2013 à la CSDP.

8.0 TRÉSORERIE (M. Yve Rouleau)

8.1 Acceptation des comptes

Les dépenses reliées au fonctionnement du comité de parents se sont chiffrées à 134.16 \$ pour les frais de déplacement et 5.00 \$ pour les frais de gardiennage pour la période du 8 janvier 2013 au 12 février 2013. Le solde au compte du comité de parents au 12 février 2013 se chiffrait à 14 548.64 \$, incluant le fonds commun.

Les membres qui désirent participer au congrès de la Fédération des comités de parents du Québec en juin prochain et dont les conseils d'établissement n'ont pas assez de fonds devront faire leur demande prochainement auprès du comité de parents pour faciliter la planification budgétaire.

CP-12-13-105R-45

Il est proposé par Mme Cathy Laurian appuyé par M. Sébastien Dumais d'accepter le bilan de trésorerie tel que présenté et de procéder aux remboursements demandés. Accepté à l'unanimité.

9.0 INFORMATIONS

9.1 Commissaires-parents (Mme Élisabeth Beaudoin)

Informations du conseil des commissaires pour la période du 29 janvier 2013

- Convention de partenariat entre la CSDP et le MELS : Reddition de compte
- Résolution pour adopter le calendrier scolaire 2013-2014 des jeunes
- Résolution pour consultation des Règles de passage du primaire au secondaire et du 1^{er} cycle de secondaire au 2^e cycle du secondaire-Année scolaire 2013-2014

- Révision budgétaire 2012-2013 et analyse des écarts
- Résolution pour consultation des Objectifs, principes et critère de répartition des ressources financières pour l'année 2013-2014.
- Remerciement à tous les intervenants dans le dossier Potvin.

9.2 Agente à l'information (Mme Élisabeth Beaudoin)

Les communiqués de presse, les bulletins du président et l'essentiel de presse de la FCPQ, et autres informations en lien avec l'éducation vous sont acheminés sur une base régulière.

9.3 Comité de transport (M. Nelson Bussières)

Rien à signaler.

9.4 Comité EHDAA (Mme Annie Fournier)

Le comité EHDAA demande l'appui du comité de parents face aux compressions budgétaires imposées à la CSDP face aux services pour les EHDAA.

CP-12-13-105R-46

Il est proposé par M. Yve Rouleau appuyé par M. Martin Veillette que M. Michel Pineault et M. Jean-Xavier Lajeunesse soient mandatés pour écrire une lettre à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Mme Marie Malavoy, qui dénonce les compressions budgétaires des services aux élèves HDAA et qui supporte les propos du comité EHDAA et de la direction générale de la CSDP en ce sens.

9.5 Correspondance (M. Pascal D'Astous)

La correspondance est acheminée aux représentants(e)s sur une base régulière. Les informations pertinentes sont communiquées au fur et à mesure que nous discutons des points à l'ordre du jour.

9.6 Conseil général

Prochaine rencontre prévue le 22 février 2013.

Il sera question de la maternelle 4 ans. Après discussions entre les membres, les recommandations sont :

- Tenir compte de la capacité physique des jeunes de 4 ans par rapport à ceux de 5 et 6 ans
- Axer les apprentissages sur le jeu
- Favoriser les demi-journées plutôt que des journées entières

9.7 OPP et CÉ de diverses écoles

Plusieurs écoles ont eu recours comme moyen de financement pour offrir une activité ou conférence contre l'intimidation de vendre des bûches écologiques. Le projet se nomme « Embûche à l'intimidation ». Très belle réussite.

Un parlement étudiant se met en place à l'école des Alizés.

9.8 Comité-conférence

Les services de Mme Blandine Soulmana seront retenus pour présenter une conférence sur l'intimidation et l'estime de soi. La date retenue est le 25 avril 2013 à 19 h.

Il serait possible qu'une conférence soit aussi offerte aux jeunes du secondaire en après-midi.

CP-12-13-105R-47

Il est proposé par Mme Cathy Laurian appuyé par M. Serge Poulin de mandater le sous-comité-conférence d'engager les fonds nécessaires pour l'organisation et la tenue de la conférence.

10.0 DEMANDE DE PRO-JEUNE-EST

Mme Adèle Boudreau, directrice de Pro-Jeune-Est demande si le comité de parents peut collaborer et contribuer financièrement à la tenue d'un kiosque d'information de cet organisme dont la mission éducative et sociale est la prévention de l'abandon scolaire lors du congrès de la Fédération des comités de parents du Québec. Après discussion entre les membres :

CP-12-13-105R-48

Il est proposé par Martin Veillette, appuyé par Yve Rouleau, que le comité de parents se renseigne auprès des services financiers de la CS des Phares et de la FCPQ si cela est possible avant de donner une réponse affirmative à Pro-Jeune-Est.

11.0 RENCONTRE D'INFORMATION SUR L'ANGLAIS INTENSIF AU PRIMAIRE

Suite à la demande du comité de parents, une rencontre d'information sur l'intensification de l'anglais au deuxième cycle du primaire sera offerte à l'école Paul-Hubert le 18 février et une autre au Mistral le 19 février par les Services éducatifs de la CS des Phares.

12.0 RAPPORT ANNUEL DE LA CSDP 2011-2012

Le rapport annuel est disponible sur le site de la CSDP.

13.0 DIVERS

13.1 Politique d'accommodement.

Les représentants de l'école des Alizés nous informent que les accommodements pour des élèves du premier cycle du primaire qui ont été acceptés en début d'année scolaire et dont un contrat d'entente a été signé entre la direction et le partenaire devront cesser dès le début mars étant donné la politique de la CSDP qui permet uniquement de tels accommodements durant les heures de classe qu'à partir de la 4^e année du primaire. Une première démarche auprès de la direction de l'école devrait être faite, ensuite avec les Services éducatifs de la CS des Phares puis la direction générale s'il y a lieu. Il en va de l'intérêt de l'enfant de poursuivre ces accommodements pour sa réussite scolaire.

CP-12-13-105R-49

Il est proposé par M. Nelson Bussièrès, appuyé par M. Yve Rouleau que le comité de parents appuie les représentants de l'école des Alizés dans ses démarches pour que soit maintenue l'entente entre l'école, le partenaire, les parents et les élèves face aux accommodements consentis en début d'année pour que les cours de musique pour ces élèves du premier cycle durant les heures de classe soient donnés malgré la politique de la CSDP.

13.2 Pétition FCPQ

Une pétition initiée par la Fédération des comités de parents du Québec invite toute la population à demander au Gouvernement du Québec à ce que l'Éducation publique soit une véritable priorité nationale.

13.3 Comité MELS-3S

Le délégué au comité MELS-3S devrait être nommé par la FCPQ et non par le comité de parents de la CS des Phares comme c'était le cas, car il doit représenter toute la région du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-les-Iles. La FCPQ en sera informée.

14.0 ÉVALUATION DE LA RENCONTRE

Belle rencontre

15.0 DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE

Le 12 mars 2013, à 19 h 15 au Centre administratif de la CSDP, à Rimouski

16.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CP-12-13-105-50

Il a été proposé par M. Yve Rouleau appuyé par Mme Cathy Laurian et résolu à l'unanimité de lever la séance à 22 h.

Pascal D'Astous
Président du comité de parents

Élisabeth Beaudoin
Secrétaire de la réunion